



Travaux ancien propriétaire

Par Tomsdk

Bonjour,

Mon propriétaire me réclame un dedomagent suite à des travaux 1 ans après mon départ. En effet je n'ai eu aucune nouvelle jusqu'à aujourd'hui, pas de SMS se mail ni de lettre recommandé, pas même un appel , les dernières nouvelles que j'ai eu c'était à l'état des lieux .

Ma question est : à t'il le droit ? Est il dans les délais légaux ?

Merci de votre aide :)

Par yapasdequoi

Bonjour,
C'est possible ...

De quels travaux s'agit-il ?

Estce des réparations de dégradations notées sur l'éta des lieux de sortie ?

Si oui, est-ce que le montant réclamé est justifié par un devis ou une facture ?

A-t-il rendu le dépôt de garantie ou pas encore ?

La prescription en matière de location est de 3 ans.